



Communiqué de presse

Paris, le 11 mai 2016

4 organisations professionnelles se mobilisent ensemble contre les sites illicites des déchets du BTP

Chaque année, **49 Mt de déchets inertes issus du BTP disparaissent** des circuits en France, hors tous champs de contrôle et traçabilité. Face au fort développement de ces sites illicites, dépôts sauvages et autres plateformes non autorisées, quatre grandes organisations professionnelles se mobilisent pour la première fois ensemble et élargissent à cette occasion le périmètre d'action aux carrières, centrales à béton, installations de stockage de déchets inertes et aux plateformes de transit, tri, préparation au recyclage de déchets inertes.

Albert Zamuner , Président de l'**UNED** (Union Nationale des Exploitants du Déchet), Nathanaël Cornet-Philippe, Président du **SNED** (Syndicat National des Entreprises de Démolition), Jean-Louis Chemin, Président du **SNEFiD** (Syndicat National des Entrepreneurs de la Filière Déchet) et Gilles Nantet , Président du **SR BTP** (Syndicat des Recycleurs du BTP) **signent aujourd'hui une convention de partenariat visant à établir en commun des règles d'information et, le cas échéant, des actions de lutte.**

Initié en 2014 par l'UNED, un dispositif de veille s'appuyant sur les structures régionales de l'UNICEM, permet déjà de remonter des informations du terrain. **La convention quadripartite reprend ce dispositif avec un pilotage assuré par l'UNED et la création d'un groupe de suivi composé de représentants des quatre signataires.**

La mission de ce groupe de travail sera de :

- Identifier des moyens techniques et relais administratifs ou politiques appropriés à chaque type d'installation industrielle exploitée irrégulièrement,
- Mettre en place un plan d'action précisant pour chaque action, sa nature, les résultats attendus et les moyens (financiers, techniques, humains) nécessaires à sa mise en œuvre, son échéance de réalisation et son indicateur de suivi,
- Développer un dispositif de sensibilisation au corpus réglementaire à destination des autorités et des aménageurs, notamment via une fiche de procédure qui va permettre à chaque relais d'analyser une situation et de maîtriser chaque étape à engager pour mener à bien une action.

Un comité de pilotage mesurera les progrès réalisés avec l'objectif de les inscrire à terme dans un accord ECV (Engagement Croissance Verte) auprès des Ministères de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, et de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique.

Le renforcement des mesures de lutte contre les décharges illicites, véritable fléau écologique, s'inscrit dans la volonté des organisations professionnelles de ne pas laisser ternir leur image et de valoriser les acteurs de la filière comme des experts légitimes dans le domaine de l'environnement et de l'aménagement du territoire.

.../

Forces de proposition auprès des institutions compétentes, les signataires de la convention souhaitent aussi alerter sur certains dysfonctionnements comme le manque de contrôles, des sanctions insuffisantes et une réglementation à multiples interprétations intégrant le code l'Urbanisme là où tout devrait être en lien avec le code de l'Environnement.

Aujourd'hui, plus que jamais, la préservation de l'environnement est devenue indissociable du traitement des déchets et passe par un maillage du territoire s'articulant sur des installations de qualité et respectueuses de la législation.

Chiffres clés

345 Mt de déchets sont produits en France chaque année

1 milliard d'euro par an pour traiter les déchets du BTP

245 Mt de ces déchets sont issus du BTP

ADEME, déchets édition 2015 – chiffres portant sur l'année 2012

49 Mt disparaissent dans la nature, hors tous champs de contrôle et de traçabilité

UNED, estimation sur l'année 2014

Sur 1200 sites de réception, moins de 600 sont des sites autorisés

CSPRT 24 juin 2014

Contact presse :

Evelyne Le Roux, Attachée de presse - Tél. 06.70.67.44.38 - evelyneleroux92@gmail.com

A propos de l'UNED

Créée en 1972, l'Union nationale des exploitants du déchet (UNED) est une organisation professionnelle représentative des branches industrielles en charge de la valorisation et de la gestion des déchets du BTP. L'UNED est ouverte à tous les professionnels de la gestion et du traitement des déchets notamment : - les exploitants des installations de stockage de déchets quelle que soit la nature des matériaux reçus, - les exploitants de centres de traitements intégrés de déchet comportant une installation de stockage de déchets. L'UNED est la branche de l'UNICEM spécialisée dans le traitement des déchets.

A propos du SNED

Le SNED est le syndicat professionnel qui regroupe des entreprises sur tout le territoire français, spécialisées dans les travaux de déconstruction. Fondé en 1880, le SNED compte comme membres 130 entreprises, des petites et moyennes structures, des leaders nationaux et européens.

A propos du SNEFID

Le Syndicat National des Entrepreneurs de la Filière Déchet réunit 70 entreprises pour plus de 20 000 collaborateurs (agissant dans une vingtaine de métiers liés à l'Environnement). Il a pour objectif d'aider ses adhérents à mieux travailler ensemble pour apporter des réponses globales aux attentes des collectivités, de leur faciliter l'accès aux marchés internationaux et de poursuivre ses actions d'information et de formation.

A propos du SR BTP

Le Syndicat des Recycleurs du BTP, créé fin 2009, est issu de la mobilisation des professionnels de la gestion des déchets du BTP et de leur volonté de mettre en place une structure leur permettant d'être informés, soutenus, conseillés afin de mieux suivre les évolutions réglementaires, techniques, économiques et politiques de leur activité. Le Syndicat des recycleurs du BTP qui fédère plus d'une centaine d'entreprises, soutient le développement de nouvelles plates-formes de gestion de déchets du BTP assurant aux professionnels du BTP, producteurs de déchets, un service de proximité de qualité.

UNION NATIONALE DES EXPLOITANTS DU DÉCHET

3, rue Alfred Roll – 75849 Paris Cedex 17
Tél. 01 44 01 47 01 – Fax 01 46 22 59 74
Mél. uned@unicem.fr – www.uned.